

**Nombre de membres
en exercice:** 14

Présents : 11

Votants: 13

Séance du 03 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trois juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 03 juillet 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Clémence GILABERT, Frédéric IAMETTI, Yasminah LAMURE, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO

Représentés: Valérie GRANGER par Etienne BILLARD, Nathalie LACOUR par Frédéric IAMETTI

Excuses:

Absents: Kévin JUILLARD

Secrétaire de séance: Yasminah LAMURE

1. DÉLIBÉRATION

1.1 SYDESL : enfouissement des réseaux électrique, éclairage public et télécom situés "rue des Closailles"

Renouvellement de l'éclairage public et enfouissement de réseaux télécom rue des Closailles.

Le conseil donne son accord, moins une voix, au devis SYDESL de 44 548 € de reste à charge pour la commune.

Ces travaux sont prévus 2ème semestre 2023. La réfection de la chaussée suivra (2023-2024).

2. POINT SUR LES TRAVAUX

Le 1^{er} adjoint fait le point sur les travaux en cours et programmés :

2.1 - Voiries (Calatière, Malpertuis, Guillots) : remise en état des réseaux enfouis (à charge de MBA) préalablement aux travaux de surface ; le tout sera terminé en juillet.

Le maire souligne la prestation de MBA. La commune n'aurait pas pu réaliser ces travaux avec ses seules ressources (montant d'environ 250 000.00€).

2.2 - Court de tennis et city-stade : devraient être disponibles courant juillet.

2.3 - Restera la rue des Closailles.

3. VIE COMMUNALE

3.1 - Rue des Foreys : bornage avec riverain réalisé le 28 juin. Les travaux de voirie pourront donc être réalisés en 2024.

3.2 - Achat (€ symbolique) de la parcelle (118 m²) propriété de M. et Mme André située sur la voirie de la rue des Quarts.

3.3 - Conseil d'école le 13 juin : tout va bien ...

3.4 - Les Foreys 2^{ème} tranche : projet de 20 logements refusé par le Maire car incompatible avec le PLU.

3.5 - Devis en cours pour éventuellement équiper la salle des fêtes de rideaux occultants afin de permettre la vidéo projection en journée.

3.6 - SIVOM : commande d'une nouvelle épaveuse livrable en 2024. En attendant Class prend à sa charge la réparation de l'existante.

3.7 - Le 21 juin audit énergétique par un cabinet mandaté par le SYDESL.

3.8 - Le maire s'est rendu à l'invitation de la commune de Prissé pour l'inauguration du groupe scolaire réhabilité.

3.9 - Le 12 juin le maire a répondu à l'invitation de l'Evêque qui souhaitait rencontrer les Maires du secteur Sud (ND des Vignes, Charnay, Mâcon).

3.10 - Le 1 juin : un parrainage républicain et un mariage.

3.11 - Le 3 juillet réception du lotissement Foreys 1 réalisé par ARVE Lotissements.

3.12 - Le maire propose aux conseillers de réfléchir au renouvellement de la fresque murale située devant l'agence postale. Celle-ci a vieilli et doit maintenant être rénovée ou remplacée.

3.13 - Flavescence dorée : 3 traitements renforcés obligatoires en juin.

La séance est levée à 22h30

Prochain conseil le vendredi 1^{er} septembre à 20h.

pour le Maire,
le 1^{er} adjoint délégué.

